



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire et insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 38697

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'insertion scolaire et l'insertion professionnelle des personnes handicapées et sur les difficultés de mise en oeuvre de la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Vingt-cinq ans après l'adoption de cette loi, force est de reconnaître qu'aujourd'hui avoir le droit d'apprendre, de travailler, de se cultiver, de se distraire, de vivre avec les autres est un droit encore inaccessible à beaucoup. L'intégration de la personne handicapée mentale leur permettrait de mener une vie aussi normale que possible en développant leurs potentiels et, pour la collectivité, d'accueillir cette personne en mettant en place les moyens et les mesures nécessaires qui respectent sa différence Aussi lui demande-t-il quelles sont les intentions du Gouvernement pour veiller à l'application de cette loi d'orientation en faveur de l'insertion scolaire et professionnelle des personnes handicapées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38697

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 1999, page 7096